

## Elimu ni jibu ya USAID

---

### APPEL A PROJET

NUMÉRO : FY2023-RFA01

#### Sélection des Organisations locales pour la mise en œuvre des activités du projet Elimu ni jibu ya USAID en RDC

Date de publication :	11 novembre 2022
Date limite pour les questions	15 novembre 2022 (17: 00 heures de Kinshasa)
Questions par e-mail uniquement :	<a href="mailto:drcprocurement@fhi360.org">drcprocurement@fhi360.org</a>
Réponses aux questions :	18 novembre 2022
Date limite de dépôt des candidatures :	25 novembre 2022 (17: 00 heures de Kinshasa)
La date probable de début :	16 janvier 2023

*L'émission de cet appel à propositions ne constitue pas un engagement de la part de FHI 360 et n'engage pas FHI 360 ou le gouvernement américain à payer les frais encourus pour la soumission d'une proposition. En outre, FHI360 se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions ou d'accorder une subvention sans autre discussion ou négociation si cela est considéré comme étant dans le meilleur intérêt de l'activité Elimu ni jibu ya USAID et de FHI 360.*

## TABLE DE MATIERE

<b>1.</b>	<b>CONTEXTE .....</b>	<b>4</b>
<b>2.</b>	<b>DESCRIPTION DES SUBVENTIONS.....</b>	<b>5</b>
2.1	<i>Objectifs et activités.....</i>	5
2.2	<i>Zones d'intervention .....</i>	5
2.3	<i>Financement .....</i>	5
<b>3.</b>	<b>ÉLIGIBILITÉ .....</b>	<b>5</b>
<b>4.</b>	<b>PROCESSUS DE CANDIDATURE.....</b>	<b>6</b>
<b>5.</b>	<b>GRILLE D'ÉVALUATION .....</b>	<b>7</b>
<b>6.</b>	<b>CALENDRIER INDICATIF .....</b>	<b>7</b>
<b>7.</b>	<b>APPROBATION DE LA SUBVENTION.....</b>	<b>8</b>
<b>8.</b>	<b>TERMES ET CONDITIONS .....</b>	<b>8</b>
8.1	<i>Convention de subvention.....</i>	8
8.2	<i>Interventions de renforcement des capacités.....</i>	8
8.3	<i>Décaissement de la subvention et gestion financière,.....</i>	9
8.4	<i>Rapports.....</i>	9
8.5	<i>Suivi.....</i>	9
8.6	<i>Réglementations et exigences du gouvernement américain et de l'USAID.....</i>	9
<b>9.</b>	<b>CLAUSES DE NON-RESPONSABILITÉ.....</b>	<b>9</b>

## ABREVIATIONS

<b>ADS</b>	Automated Directives System
<b>AVEC</b>	Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit
<b>CFR</b>	Code of Federal Regulations
<b>CAP</b>	Centre d'Apprentissage Professionnel
<b>CRS</b>	Centre de Rattrapage Scolaire
<b>CYERA</b>	Child and Youth Education Response activity
<b>DUNS</b>	Data Universal Numbering System
<b>FAA</b>	Fixed Amount Award
<b>FHI</b>	Family Health International
<b>GLOW</b>	Girls Leading Our World" (GLOW).
<b>IRI</b>	Instruction interactive par radio
<b>IRC</b>	International Rescue Committee
<b>M&amp;E</b>	Monitoring and Evaluation
<b>OSC</b>	Organisation de la Société Civile
<b>PAT</b>	Pre-Award Assessment Tool
<b>RDC</b>	République Démocratique du Congo
<b>RFA</b>	Request for Application
<b>SHLS</b>	Safe Healing and Learning Space
<b>SEL</b>	Social Emotional Learning
<b>USAID</b>	United States Agency for International Development
<b>USD</b>	United States Dollar
<b>EIR</b>	Enseignement Interactif par Radio
<b>EIA</b>	Enseignement Interactif par Audio
<b>UP</b>	Unite de Proximite
<b>CB</b>	Cellule de Base
<b>REP</b>	Reseau d'Ecoles de Proximite

## 1. CONTEXTE

---

FHI 360 est une organisation de développement humain à but non lucratif qui se consacre à l'amélioration durable des conditions de vie en promouvant des solutions intégrées et axées sur les besoins locaux. Notre personnel comprend des experts dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la nutrition, de l'environnement, du développement économique, de la société civile, du genre, de la jeunesse, de la recherche et de la technologie - créant ainsi un ensemble unique de capacités pour relever les défis actuels du développement, qui sont interdépendants. FHI 360 couvre plus de 70 pays et tous les États et territoires des États-Unis.

Le projet Elimu ni Jibu ya USAID, mis en œuvre par FHI 360, en partenariat avec IRC, est financé par USAID.

Tout au long des cinq années du projet, l'activité touchera plus de 200 000 enfants et jeunes, et 6 000 enseignants. Elimu ni Jibu ya USAID a commencé la première phase avec les opérations en Ituri, au Nord Kivu et au Sud Kivu. Au cours de cette troisième année qui a commencé depuis le 1 octobre 2022 le projet va s'étendre dans 5 autres provinces de la RDC, en l'occurrence, le Haut Uélé, le Kasai, le Kasai Oriental, le Nord Ubangi et le Sud Ubangi.

Le projet vise à :

- i) Fournir des services éducatifs aux enfants et aux jeunes (filles et garçons), y compris aux enfants handicapés et aux enfants autochtones.*
- ii) Soutenir la capacité des parents à financer l'éducation de leurs enfants.*
- iii) Promouvoir le bien-être, l'inclusion, la prévention de la violence sexiste.*
- iv) Développer les compétences et le potentiel des jeunes filles et garçons à devenir des leaders et*
- v) Renforcer la capacité des organisations locales afin qu'elles soient en mesure de soutenir l'éducation des enfants et des jeunes (filles et garçons) dans leurs zones d'intervention...*

Les principaux bénéficiaires du projet sont les enfants et les jeunes les plus vulnérables et tous ceux qui les aident à accéder à des services éducatifs de qualité.

Appel à propositions pour la sélection des organisations locales de la mise en œuvre des activités du projet « Elimu ni jibu ya USAID ».

FHI 360 a le plaisir d'annoncer la publication de cet appel à propositions pour les organisations éligibles pour mener à bien des activités du projet.

Dans le cadre du présent appel à propositions, *Elimu ni jibu ya USAID* cherche à recruter 2 à 3 partenaires locaux, des Organisations Non Gouvernementales de droit congolais, pour mettre en œuvre ses activités dans les provinces du Nord Ubangi, du Sud Ubangi, du Kasai, du Kasai oriental et du Haut Uélé, pendant 19 mois. La publication de cet appel à propositions est limitée aux organisations locales intervenant dans les provinces ciblées ayant des bureaux, une assise communautaire prouvée et des activités réelles en cours d'exécution ou récemment exécutées.

## 2. DESCRIPTION DES SUBVENTIONS

---

### 2.1 Objectifs et activités

Cet appel à propositions soutiendra la mise en œuvre d'interventions / activités dans les domaines et activités thématiques suivants :

- a) Accès à l'éducation et qualité de l'éducation.
- b) Protection de l'enfant et des communautés
- c) Sensibilité au genre,
- d) L'inclusion sociale et le bien-être des bénéficiaires du projet

### 2.2 Zones d'intervention

Le présent appel à propositions vise à financer des projets dans les zones géographiques suivantes :

Provinces	Zone d'intervention
Haut Uélé	Dungu
Kasaï Oriental	Mbuji Mai
Kasaï	Tshikapa
Nord Ubangi	Gbadolité et/ou Bili
Sud Ubangi	Libengé et/ou Zongo

Une organisation locale peut demander des subventions pour plus d'une zone d'intervention.

### 2.3 Financement

Les subventions accordées dans le cadre de cet appel à propositions le seront sur une base concurrentielle. Les propositions soumises dans le cadre de cet appel doivent répondre aux critères de concurrence et d'éligibilité décrits dans cet appel.

Le montant indicatif global mis à disposition dans le cadre de cet appel à propositions est de 1 500 000 USD sur 19 mois. FHI 360 se réserve le droit de ne pas allouer tous les fonds disponibles. Les propositions budgétaires individuelles seront déterminées avec les partenaires présélectionnés, dans la phase de cocréation.

Les subventions seront accordées à la seule discrétion de FHI 360. FHI 360 envisage d'accorder des subventions à 2 ou 3 organisations. Les contrats seront signés sur une base annuelle, dont 9 mois pour l'année 1 (janvier – septembre 2023) 12 mois pour l'année 2 (Octobre 2023 – Septembre 2024)

## 3. ÉLIGIBILITÉ

---

Les candidats potentiels doivent démontrer (i) leur capacité à gérer de manière appropriée le financement des donateurs, et (ii) à exécuter efficacement les activités du programme proposé. Pour être admissible à un financement dans le cadre de ce programme de sous-subvention, une organisation locale doit répondre aux critères d'admissibilité suivants :

1. Être légalement enregistrée et reconnue par les lois de la RD Congo et avoir son siège en RD Congo, avec une existence légale d'au moins cinq ans (une copie d'un certificat d'enregistrement valide est requise) et avoir un bureau fonctionnel dans une des provinces visées par le présent DAO.
2. Avoir démontré une expérience d'au moins cinq ans dans la mise en œuvre directe

d'activités dans le domaine de l'éducation formelle, de l'éducation non formelle, de la protection des enfants et des communautés, du développement de la jeunesse, en particulier dans les activités décrites dans les domaines thématiques pertinents/stipulés.

3. Avoir démontré sa capacité à mettre en œuvre et à suivre les activités et à satisfaire aux exigences en matière de rapports et de documentation.
4. Avoir démontré sa capacité à gérer des fonds provenant de diverses sources, avec au moins une subvention ou un budget de fonctionnement annuel équivalent à au moins 130,000 dollars US.
5. Disposer de rapports annuels pour les deux dernières années.
6. Le partenaire devra avoir des bureaux et une présence physique dans la/les zone (s) d'intervention sélectionnée (s) (staffs, véhicules/motos, activités).
7. Le partenaire doit disposer d'un personnel qualifié et expérimenté dans le domaine de l'éducation des enfants et des jeunes.
8. Le partenaire doit disposer d'une équipe efficace et dynamique pour appuyer la logistique et l'administration du projet.
9. Le partenaire doit disposer de véhicules 4 x 4 et de motos pour le déploiement du personnel dans les différentes zones et d'un bureau qui répond aux conditions et à des normes standards.

#### 4. PROCESSUS DE CANDIDATURE

---

Les organisations locales répondant aux critères d'éligibilité sont invitées à soumettre leur candidature pour examen. Cette invitation à postuler ne constitue pas une garantie d'attribution, et FHI 360 ne s'engage pas à payer les frais encourus pour la préparation et la soumission de cette demande.

- Toutes les candidatures doivent être rédigées en français. Veuillez soumettre votre proposition à l'adresse électronique suivante : [drcprocurement@fhi360.org](mailto:drcprocurement@fhi360.org) Avec comme objet : « **Soumission à la RFA FY2023-RFA01** »

FHI 360/ Elimu ni jibu ya USAID confirmera la réception de l'offre par e-mail.

Soumettez votre candidature au plus tard le 25 novembre 2022, 17 : 00 (heure de Kinshasa). Les candidatures tardives et incomplètes ou ne seront pas prises en compte.

Date limite pour les questions : **15 novembre 2022 17h 00 (heure de Kinshasa)**. Soumettez vos questions par email **UNIQUEMENT** à [drcprocurement@fhi360.org](mailto:drcprocurement@fhi360.org)

Les réponses seront distribuées à tous par e-mail **18 novembre 2022**.

Le dossier de candidature doit contenir les documents suivants (en Excel, Word ou PDF) :

1. Formulaire de soumission complété dans le format requis (Annexe 1)
2. Des preuves d'enregistrement formel valide en tant qu'organisation à but non lucratif selon la loi congolaise (RD Congo).
3. Les références de deux bailleurs de fonds/partenaires financiers ayant financé votre

organisation au cours des trois dernières, idéalement dans les zones d'intervention choisis par votre organisation.

4. Termes et conditions (Annexe 2)

Pour obtenir les annexes 1 et 2, veuillez adresser un e-mail à : [drcprocurement@fhi360.org](mailto:drcprocurement@fhi360.org)  
Avec comme objet « **Demande de formulaire pour la RFA FY2023-RFA01** »

## 5. GRILLE D'ÉVALUATION

No	Critère	Max
1	<b>Capacité organisationnelle, expertise et expérience du secteur</b> <i>L'organisation a-t-elle une existence légale d'au moins 5 ans ? L'organisation a-t-elle démontré une expérience d dans la mise en œuvre directe d'activités dans le domaine de l'éducation formelle, de l'éducation non formelle, protection de l'enfant et des communautés, du développement de la jeunesse, en particulier dans les activités décrites dans les domaines thématiques pertinents/stipulés ?</i>	20
2	<b>Présence locale</b> <i>L'organisation a-t-elle un ancrage dans les zones d'intervention sélectionnées (Staffs, Bureau opérationnel, véhicules, motos, activités en cours ou déjà réalisées, bonne collaboration avec les communautés et les autorités locales) ?</i>	30
3	<b>Capacité de mobilisation des ressources et de gestion financière</b> <i>L'organisation a-t-elle une expérience de la gestion appropriée des financements provenant d'autres donateurs/sources ? L'organisation fait preuve d'une capacité à gérer des fonds provenant de diverses sources, avec au moins une subvention ou un budget de fonctionnement annuel équivalent ou supérieur à 250 000 dollars US.</i>	30
4	<b>Ressources humaines qualifiées pour mener à bien les activités</b> <i>L'organisation dispose-t-elle de personnel technique et opérationnel qualifié pour les activités proposées ?</i>	20
	<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

## 6. CALENDRIER INDICATIF

Dates	Actions	Heure (Kinshasa time)
11 novembre 2022	Publication de l'appel à propositions	
15 novembre 2022	Soumission des questions. <b>Date limite de soumission des questions : 15 novembre 2022, 17h00 (heure de Kinshasa).</b> Soumettez vos questions par courrier électronique <b>UNIQUEMENT</b> à <a href="mailto:drcprocurement@fhi360.org">drcprocurement@fhi360.org</a> Avec comme objet : « <b>Questions concernant la RFA FY2023-RFA01</b> »	17 : 00
18 novembre 2022	Réponses aux questions	
25 novembre 2022	Date limite de réception des candidatures par courrier électronique <b>UNIQUEMENT</b> à <a href="mailto:drcprocurement@fhi360.org">drcprocurement@fhi360.org</a> Avec comme objet : « <b>Soumission à la RFA FY2023-RFA01</b> »	17 :00
13 janvier 2023	Notification de la subvention	

## 7. APPROBATION DE LA SUBVENTION

---

Le fait d'être présélectionné pour une subvention ne garantit pas l'attribution de celle-ci. FHI 360/Elimu ni Jibu ya USAID doit être pleinement convaincu que le demandeur est capable de réaliser les activités décrites dans la demande et d'en assurer le suivi conformément aux normes du gouvernement américain. Le demandeur doit également prendre toutes les autres dispositions nécessaires avant l'attribution. Les candidatures sélectionnées seront soumises à l'USAID pour approbation finale.

Tous les candidats présélectionnés participeront à un processus de diligence raisonnable pour accéder à la capacité technique de l'organisation à mettre en œuvre la subvention, ainsi qu'aux systèmes financiers et administratifs en place pour rendre compte de manière adéquate des fonds de la subvention. Les exigences suivantes seront attendues des candidats présélectionnés :

- Les organisations doivent obtenir un numéro UEI avant l'attribution de la subvention et le fournir à FHI 360/Elimu ni jibu ya USAID. Les conditions d'obtention d'un numéro UEI sont disponibles ici :

<https://www.gsa.gov/about-us/organization/federal-acquisition-service/office-of-systems-management/integrated-award-environment-iae/iae-systems-information-kit/unique-entity-identifier-update#:~:text=You%20go%20to%20a%20single,with%20the%20Unique%20Entity%20ID.>

- Les organisations doivent compléter l'évaluation financière préalable (PAT). FHI 360 est tenu d'effectuer des PAT sur toutes les organisations qui reçoivent des subventions. Le PAT est une partie normale du processus d'octroi de subventions ; il permet à FHI 360 de déterminer son risque dans le transfert de biens ou de fonds aux bénéficiaires de subventions. Au cours du processus PAT, FHI 360 interroge les bénéficiaires potentiels de subventions pour en savoir plus sur leurs systèmes et procédures afin de déterminer la capacité de l'organisation à gérer les activités mises en œuvre dans le cadre de la subvention.
- Les organisations doivent fournir des certifications obligatoires signées.

## 8. TERMES ET CONDITIONS

---

### 8.1 Convention de subvention

Une convention de subvention standard comprendra la description finale approuvée du projet, le budget approuvé, le calendrier des décaissements, les exigences en matière de rapports et les dispositions pertinentes. Une fois signée, elle constitue un accord juridiquement contraignant entre FHI 360 et l'organisation bénéficiaire. Une fois la convention de subvention signée, elle ne peut être modifiée sans l'approbation écrite préalable de FHI 360.

### 8.2 Interventions de renforcement des capacités

Il est rappelé aux demandeurs que cette subvention sera une composante d'un programme intégré de renforcement des capacités. Le personnel clé des organisations recevant des fonds devra participer aux activités de renforcement des capacités suivantes, directement liées à la subvention :

- Processus d'analyse organisationnelle participative comprenant l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de renforcement des capacités organisationnelles.
- Ateliers de gestion des subventions avant la signature de la subvention afin d'examiner toutes les exigences en matière de conformité et de rapports.



- Réunions et ateliers trimestriels des bénéficiaires de la subvention
- Autres ateliers et événements liés à l'amélioration de la capacité de l'organisation à se conformer aux exigences de la subvention.

### 8.3 Décaissement de la subvention et gestion financière,

Les bénéficiaires de la subvention seront tenus d'ouvrir un compte bancaire séparé avant tout transfert de fonds de FHI 360. Les bénéficiaires doivent disposer d'un système financier acceptable pour gérer et rendre compte de la réception et de la dépense des fonds de l'USAID et doivent préparer et soumettre à l'approbation des états mensuels précis et justes avant tout décaissement.

### 8.4 Rapports

Des rapports financiers mensuels seront exigés. En outre, des rapports trimestriels sur l'avancement du projet décrivant les activités et les résultats du projet seront soumis à FHI 360. La convention de subvention détaillera les exigences en matière de rapports. Les bénéficiaires doivent être prêts à respecter le calendrier et les exigences en matière de rapports.

### 8.5 Suivi

FHI 360/Elimu ni jibu ya USAID assurera le suivi des performances programmatiques et financières, et se réserve le droit d'examiner les finances, les dépenses et tout document pertinent à tout moment pendant la période de la convention de subvention et pendant cinq ans après l'achèvement de la convention de subvention et la clôture. Tous les reçus originaux doivent être conservés pendant trois ans après l'achèvement de la clôture officielle.

### 8.6 Réglementations et exigences du gouvernement américain et de l'USAID

FHI 360/Elimu ni jibu ya USAID est tenu de respecter les dispositions de la loi américaine sur l'aide étrangère et d'autres lois et règlements des États-Unis. Le programme de subventions pour les organisations avancées sera administré conformément aux politiques et procédures de FHI 360 ainsi qu'aux règlements de l'USAID pour les bénéficiaires non américains et non gouvernementaux. Les dispositions standard de l'USAID pour les organisations non américaines peuvent être téléchargées à partir du lien suivant : <https://www.usaid.gov/ads/policy/300/303mab>.

## 9. CLAUSES DE NON-RESPONSABILITÉ

---

1. Les candidats ne seront pas remboursés pour les frais engagés dans la préparation et la soumission d'une demande. Tous les frais de préparation et de soumission sont à la charge du demandeur.
2. Le présent appel d'offres ne représente qu'une définition des besoins. Il s'agit simplement d'une invitation à soumettre des demandes et n'oblige pas légalement FHI 360 à accepter l'une des demandes soumises, en totalité ou en partie, ni à sélectionner la demande la moins chère.
3. FHI 360 se réserve le droit de négocier avec une ou plusieurs organisations, tant en ce qui concerne le coût que la portée des activités.
4. FHI 360 se réserve le droit de négocier indépendamment avec tout candidat, ou d'attribuer un prix sans mener de discussion en se basant uniquement sur les demandes écrites si elle décide qu'il est dans son meilleur intérêt de le faire. FHI 360 se réserve le droit de financer une partie ou aucune des demandes reçues.
5. FHI 360 se réserve le droit de disqualifier toute demande basée sur le manquement du demandeur à suivre les instructions de la demande.

6. FHI 360 peut choisir de n'attribuer qu'une partie des activités de la demande, ou d'attribuer plusieurs prix en fonction des activités de la demande.
7. FHI 360 se réserve le droit de renoncer à des défauts mineurs de la demande qui peuvent être corrigés avant la détermination de l'attribution afin de promouvoir la concurrence.
8. FHI 360 se réserve le droit de vérifier les références du candidat en tant que donateur.

Fait à Kinshasa, le 10 novembre 2022

**Kevin Adou**

Chief of Party, Elimu ni Jibu ya USAID, FHI 360

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Kevin', is written between two horizontal lines. The signature is stylized and cursive.